

Ce qu'il faut retenir du conseil municipal du jeudi 24 septembre



Les élus ont voté plusieurs délibérations autour de l'environnement et de la mobilité mais aussi de la jeunesse, de la santé et du sport.

Installation d'un radar sonore pédagogique

Un radar pédagogique de prévention du bruit, dispositif expérimental proposé par la Métropole du Grand Paris, sera implanté boulevard Henri Sellier au 1^{er} semestre 2027. « *Notre politique active de réduction des nuisances sonores s'intègre à la démarche d'apaisement de l'espace public. La généralisation de la limitation à 30 km/h sur l'ensemble des voies communales, vient par exemple améliorer la sécurité routière mais aussi réduire le bruit lié au trafic* » rappelle Guillaume Boudy, maire de Suresnes.

Pérennisation de la Ressourcerie La Fabric'A

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association La Fabric'A, qui exploite la Ressourcerie de Suresnes, à la Cité-jardins. Créée en 2025, cette structure durable et solidaire fixe a permis en un an le réemploi de 30 tonnes d'objets et de textiles, soit près de la moitié des tonnages réemployés par les

ressourceries du territoire. A travers ses activités de collecte, de tri, de réemploi et de sensibilisation des habitants, la ressourcerie contribue à la réduction des déchets du territoire, et participe au développement de l'économie sociale et solidaire grâce à son statut d'Atelier et Chantier d'Insertion.

Gratuité de la consigne à vélo pour les abonnés Navigo et Imagin'R

Dans le cadre de la politique d'unification des tarifs en gare proposée par Ile-de-France Mobilités, les abonnés Navigo et Imagin'R auront désormais droit à la **gratuité pour bénéficier de la consigne à vélo sécurisée** de la gare Suresnes-Mont Valérien. Sous la forme d'un local fermé et accessible sous conditions 7j/7 et 24h/24, cette consigne, basée à un point stratégique multimodal (trains, bus, taxis et emplacements motos) propose pour les autres utilisateurs un système d'abonnement journalier (2 €), mensuel (10 €) ou annuel (30 €) dont les recettes sont perçues par la Ville.

Mais aussi :

- **Santé** : la Ville a voté le renouvellement de la **campagne de vaccination contre le HPV dans les collèges** du 1er septembre 2026 au 30 juin 2030. Le Centre Médical Municipal Raymond Burgos, habilité centre de vaccination, a été désigné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour intervenir dans les collèges de Suresnes
- **Commerces** : le conseil a validé 12 dates d'ouverture dominicale pour les commerces de détail : 10 et 17 janvier 2027 (début des soldes d'hiver) ; 30 mai 2027 (fête des mères) ; 20 juin 2027 (fête des pères) ; 27 juin et 4 juillet 2027 (début des soldes d'été) ; 5 septembre et 12 septembre 2027 (rentrée scolaire) ; 5, 12, 19 et 26 décembre 2027 (fêtes de fin d'année).
- **Sport** : les élus ont entériné le versement de subventions exceptionnelles au titre du développement de la pratique féminine, du sport inclusif et de la lutte contre toutes les formes de discrimination par le sport à deux associations, le Suresnes Basket Club (SBC) et le Taekwondo Dojang Suresnois.

CONTACTS

Nathalie Conte — Chargée des relations presse

01 41 18 18 36 · nconte@ville-suresnes.fr

Cyril Morteveille — Directeur de la communication

01 41 18 15 53 · cmorteveille@ville-suresnes.fr